



*communauté d'avenir*  
**roannais**   
AGGLOMERATION

---

Établissement  
public foncier  
de l'Ouest  
Rhône-Alpes

**EPORA**

**Extension de la Zone Valmy**

26 septembre 2016



# Communiqué de Presse

**Aménagement de la future zone d'activité économique sur le site de l'ancien arsenal : la première phase de travaux bientôt achevée**

**Jean Guillet, directeur Général de l'EPORA a convié lundi 26 septembre Monsieur Christian Abrard, sous-préfet de Roanne, Monsieur Nicolin maire et président de Roannais Agglomération ainsi que les représentants de Nexter à une visite de Chantier.**

Le groupe Nexter System, situé aux portes de Roanne, a cédé une partie de son site de production à EPORA en partenariat avec Roannais Agglomération.

**À terme, 18,5 ha de terrains et de bâtiments seront reconvertis pour accueillir une nouvelle zone d'activités économiques.**

Une partie du bâtiment Leclerc, le bâtiment Marne et des terrains nus situés le long du canal ont été détachés de l'actuel site de Nexter System. Le périmètre de l'opération a également été récemment étendu au site l'ancienne chaufferie de l'Arsenal, propriété Roannais Agglomération.

Il s'agit là d'un projet atypique, par son ampleur mais aussi par sa situation foncière sensible bénéficiant d'une protection au titre de la défense nationale et impliquant de ce fait des dispositions particulières pour mener à bien les travaux réalisés.



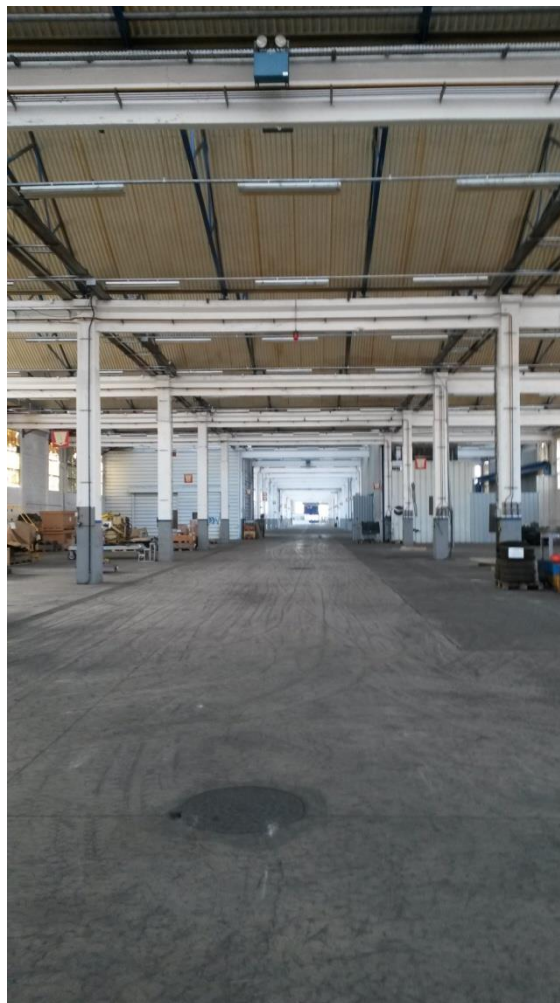
La première phase de travaux, démarrée en avril 2016 et qui s'achèvera dans quelques semaines, porte sur la scission du bâtiment Leclerc, bâti hors normes de presque 8 ha. Après la déconstruction de deux travées par NEXTER SYSTEMS, l'intervention d'EPORA porte sur le confortement et le bardage de la façade ouest mise à nu, sur 250 m de long. A terme, ce sont 17 900 m<sup>2</sup> de bâti qui seront isolés et divisés en 3 lots par des cloisonnements coupe-feu, pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises.

Une deuxième phase de travaux entrepris par EPORA début 2017 concernera le désamiantage et la démolition des 7 400 m<sup>2</sup> du bâtiment Marne et se terminera à l'été 2017. Ces travaux permettront de libérer du foncier qui sera valorisé avec les lots du bâtiment Leclerc.

Les entreprises GEPRAL et PYRAMID BET sont en charge de la maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs, une étude est en cours pour désamianter et démolir partiellement l'ancienne chaufferie de l'Arsenal (plus de 4 000 m<sup>2</sup>), propriété de Roannais Agglomération, aux fins de l'accueil d'un pôle de recherche sur la lutte contre l'incendie.

La dernière phase sera réalisée par Roannais Agglomération et concernera les aménagements de voirie et de réseaux divers destinés à individualiser les lots de terrains nus commercialisables pour l'implantation de nouvelles activités économiques sur la zone.



## ■ La participation d'EPORA

---

Conformément aux axes prioritaires de son Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020, l'EPORA participe activement au développement ou à la régénération des sites d'activité économique de son territoire. C'est dans cet objectif, que la Communauté d'Agglomération roannaise et l'EPORA ont signé, en avril 2015, une convention portant sur la requalification d'une partie du site de Nexter System.

**Pour le compte de l'EPCI, l'EPORA a acquis une partie de l'emprise foncière (bâtiments Leclerc et Marne, 15 ha de terrain nu) pour plus de 3 millions d'euros et réalise les travaux de requalification et de déconstruction qui permettent de créer une zone d'activité nouvelle.**

L'Etablissement apporte également une participation financière à l'opération, conformément aux principes approuvés par son Conseil d'Administration.

## ■ Un projet porté par Roannais Agglomération

---

Porté par Roannais Agglomération, le futur site a vocation à accroître l'offre immobilière et foncière économique du territoire. L'EPCI souhaite pouvoir accueillir de nouvelles activités, en extension de la zone de l'espace Valmy, désireuses de surfaces couvertes de grandes dimensions, et de terrains offrant des capacités de stockage adaptées à la production industrielle.

Roannais Agglomération conduit actuellement les études préalables (environnementales, étude d'impact,



archéologie préventive, loi sur l'Eau ...) qui lui permettront d'obtenir les autorisations administratives et un permis d'aménager d'ici l'automne 2017 afin de lotir les 18,5ha de terrains et bâtiments acquis à NEXTER dans le cadre de la convention opérationnelle signée avec EPORA. **Les travaux de VRD devraient s'enchaîner pour une livraison et une commercialisation possible du site au printemps 2018.**

**Il s'agit ici d'une des plus grosses opérations d'investissement économique du mandat, après la ZAIN de Bonvert, avec un budget prévisionnel de l'ordre de 7,7M€ HT, permettant de commercialiser à terme près de 22 000 m<sup>2</sup> de bâtiments (Leclerc et ancienne chaufferie) et plus de 12 ha de terrains nus.**



# Scission du bâtiment Leclerc

